

# CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN D'AULPS

## PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN D'AULPS, dûment convoqué s'est réuni, en salle de la Mairie, sous la présidence de William CHALENÇON, Maire.

**Date de convocation** : 29 janvier 2024

**PRÉSENTS** : William CHALENÇON, Rébecca VERMANT, Vincent FREMONT, André JORDAN, Sylviane COTTET DUMOULIN, Catherine VULLIEZ, François MITHIEUX, Françoise JOCHUM, Dominique HALLOT, Yves DELALE et Sophie COTTET.

**ABSENTS EXCUSES** : Estelle COUDERT, Laurent MUDRY, Catherine CULLAZ (procuration au Maire) et Kévin DELALE (procuration à André JORDAN).

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Sylviane COTTET DUMOULIN

Le Maire demande aux élus s'ils approuvent le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 15 janvier 2024. Yves DELALE et Sophie COTTET répondent qu'ils ne l'ont pas reçu. Le Maire propose de le renvoyer à tout le Conseil afin de pouvoir faire des remarques par écrit.

Le lendemain, par retour de mail, Yves DELALE a tenu à souligner sa divergence sur le refus de sa proposition de vote par M. le MAIRE sur la délibération N° D2024\_01\_01 examinée le 15/01/2024 confirmée par Rébecca VERMANT. Il demande la rectification du vote à l'unanimité, comme sur le PV du 15/01/2024 non reçu le 5/02/2024 concernant la proposition d'emprunt du Crédit Mutuel pour le financement des biens de retour dans le cadre de la délégation de service public des remontées mécaniques.

### ORDRE DU JOUR :

- Vote du compte de gestion 2023 du budget forestier
- Vote du compte administratif 2023 du budget forestier
- Affectation du résultat 2023 du budget forestier
- Projet d'échanges entre terrains entre la famille MAGNIN et la Commune
- Convention de projets pluriannuels avec Savoie Mont Blanc pour la bibliothèque
- Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements – Etablissement Public Foncier
- Projet d'ouverture d'une régie pour les infractions au stationnement
- Compte-rendu de la Commission d'urbanisme du 22 janvier 2024
- Compte-rendu diverses réunions
- Questions diverses

### VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET FORESTIER

Le Maire rappelle que le compte de gestion est élaboré par le Trésorier et le compte administratif par le Maire. Ces 2 documents retracent l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et en recettes pour l'année 2023. Ils sont soumis à l'approbation du Conseil municipal qui peut ainsi constater leur stricte concordance.

Le Maire présente les recettes 2023 pour 7 853.31€ : coupes de bois et solde d'une subvention du Département pour des coupes à câbles. Il présente les dépenses 2023 pour 1 500.19€ qui sont les charges liées à la gestion de la forêt soumise à l'ONF : frais de gardiennage, contribution à l'hectare...

Pour la section d'investissement, aucune dépense ni recette n'a été réalisée. Le résultat 2023 de 4 826,58€ est le déficit d'investissement 2022 diminué du résultat excédentaire en fonctionnement de 2022.

Le Maire rappelle que ce budget est dissous au 31 décembre 2023 et que l'excédent de résultat sera repris sur le budget principal.

Après discussion, les élus valident, à 12 voix pour et 1 voix contre (Sophie COTTET), le compte de gestion du budget forestier 2023.

### **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET FORESTIER**

Le Maire quitte la salle et ne prend part ni au débat ni au vote.  
Il confie la présidence à André JORDAN, Adjoint et doyen de l'Assemblée.

Les recettes et les dépenses du compte administratif 2023 correspondent à celles du compte de gestion. Les élus constatent la concordance.

Après discussion, les élus valident, à 10 voix pour et 1 voix contre (Sophie COTTET), le compte administratif du budget forestier 2023.

### **AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU BUDGET FORESTIER**

Le Maire confirme l'excédent de la section de fonctionnement de 6 353,12€ et le déficit de la section d'investissement de 4 826,58€. Par conséquent, le résultat de l'année 2023 est excédentaire de 1 526,54€. Ce dernier sera repris sur le budget principal de 2024 lors du vote du budget en mars prochain.

### **PROJET D'ECHANGE DE TERRAINS ENTRE LA FAMILLE MAGNIN ET LA COMMUNE**

Le Maire rappelle que ce projet d'échange a été discuté lors du Conseil du 11 décembre dernier. Il s'agit d'un échange d'une partie de 113 m<sup>2</sup> devant la maison située 70 impasse des Mouillettes contre deux parcelles G622 (702 m<sup>2</sup>) et G617 (2803 m<sup>2</sup>) sur le domaine skiable.

Sachant que cette parcelle est dans le domaine public, le Maire avait proposé de solliciter l'avis du notaire. Au vu du dossier, le notaire a répondu que cette parcelle de 113m<sup>2</sup> peut être considérée comme un délaissé de voirie, puisqu'il n'y a plus aucune circulation publique sur cette partie ; ce qui conduit à un déclassement de fait du domaine public. De plus, en tant que riverain de la parcelles (art. L112-8 code voirie), la famille MAGNIN aurait un droit de priorité dans le cadre de cet échange. Le Maire confirme que cet échange est donc possible.

Après discussion, les élus valident à l'unanimité l'échange de parcelle décrite ci-dessous.

### **CONVENTION DE PROJETS PLURIANNUELS AVEC SAVOIE MONT BLANC POUR LA BIBLIOTHEQUE**

Le Maire passe la parole à Rébecca VERMANT, Adjointe.

Rébecca VERMANT confirme qu'une convention sur le projet de future bibliothèque dans les locaux de l'ancienne trésorerie doit être signée avec Savoie Mont Blanc afin de pouvoir bénéficier de subventions.

Elle confirme que ce projet de convention concerne l'aménagement des locaux, le renforcement des collections, la mise en place de services numériques innovants (accès internet, poste informatique, tablettes), la création d'une boîte à livres retour et les moyens humains et financiers dédiés.

La convention est prévue pour 3 ans reconductible.

Concernant les aides financières, Françoise JOCHUM indique que celles-ci dépendent du nombre d'habitants et de la surface de la bibliothèque. Elle confirme les taux de subvention entre 20% et 70% qui sont plafonnés à des montants maximums.

Rébecca VERMANT confirme la dynamique du réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes. Ce partenariat inclut une rotation dans les collections, des animations ; la nouvelle bibliothèque bénéficierait de cette dynamique.

Les élus souhaiteraient que la bibliothèque soit ouverte plus souvent. Rébecca VERMANT confirme que 3 nouveaux bénévoles ont intégré l'équipe et que la CCHC a un projet de mutualisation d'un poste qui pourrait permettre à une personne de tourner sur les différentes structures.

Rébecca VERMANT projette le plan en prévision des travaux. La partie de l'accueil actuel de la Mairie et la pièce attenante seraient dédiées à l'agence postale communale et le reste de l'étage à la bibliothèque. Quelques travaux sont à prévoir comme la pose d'une cloison. Le sous-sol contenant une salle de pause avec cuisine sera conservé pour le personnel communal et les bénévoles de la bibliothèque.

Rébecca VERMANT propose aux élus d'intégrer une commission de travail sur la réalisation de ce projet.

Le Maire ajoute que le local à archives sera dédié aux archives de la Commune qui sont en partie actuellement dans les caves de la Mairie.

Après discussion, les élus valident, à l'unanimité, le projet de convention pluriannuelle avec Savoie Mont Blanc.

### **DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL**

Le Maire indique aux élus que la délibération du dernier Conseil ne prévoyait pas la possibilité de mandater les dépenses d'investissement liées aux portages par l'Etablissement Public Foncier.

Il propose de prévoir 25% des crédits 2023 soit 51 450€.

Après discussion, les élus valident, à l'unanimité, la délibération permettant de mandater les dépenses liées aux portages par l'EPF.

### **PROJET D'OUVERTURE D'UNE REGIE POUR LES INFRACTIONS AU STATIONNEMENT**

Le Maire rappelle aux élus qu'il dispose d'une délégation de cette attribution lui permettant d'ouvrir une régie sans délibération spécifique.

Il propose aux élus d'étudier la possibilité d'amender le stationnement. Avant la création d'une police municipale, le Maire et les adjoints pourraient être habilités à verbaliser le stationnement gênant. Il confirme qu'une prochaine réunion avec le Service de Gestion Comptable de Thonon est prévue.

Sophie COTTET précise que cette régie existait lors du dernier mandat et qu'elle a été fermée. La Commune avait même un sabot jaune.

Vincent FREMONT ajoute qu'il faudra régler le stationnement sur la Commune pour pouvoir verbaliser les véhicules.

Le Maire reviendra vers le Conseil lorsqu'il aura plus d'éléments.

## COMPTE RENDU DE LA COMMISSION D'URBANISME

La commission s'est réunie le 22 janvier 2024.

IDENTIFICATION		SECTION NUMERO	ZONE PLUi	ZONE PPR
<b>NUMERO</b>	PC07423824B0001	B 1969	UH-A	bleues
<b>RECU LE</b>	03/01/2024	1819-1805		111F-112A
<b>NOM</b>	SAS HRM INVEST			
<b>LIEU</b>	296 impasse des Granges			
<b>OBJET</b>	<b>Extension et rénovation habitation- création carport</b>			

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUi	ZONE PPR
<b>NUMERO</b>	DP07423823B0062	AE 397	UB2	Bleue 64A
<b>RECU LE</b>	21/12/2023	AD 267		
<b>NOM</b>	OPH Haute-Savoie			
<b>LIEU</b>	2056 route des Grandes Alpes			
<b>OBJET</b>	<b>Réhabilitation thermique</b>			
<b>NUMERO</b>	DP07423823B0063	D 1751	A-N	rouges
<b>RECU LE</b>	22/12/2023	1746-2233		122X-120-121Y-77X
<b>NOM</b>	PREMAT Jean			bleue 117A
<b>LIEU</b>	Route du Plan de Lesse			
<b>OBJET</b>	<b>Abattage arbres sur remblaiement à réaliser</b>			
<b>NUMERO</b>	DP07423824B0001	AI 145-146	UH-N	bleue 60A
<b>RECU LE</b>	02/01/2024			rouge 35X
<b>NOM</b>	FAVRE Estelle			
<b>LIEU</b>	11 route dela Vuarnerie			
<b>OBJET</b>	<b>Garage 2 roues + atelier</b>			

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUi	ZONE PPR
<b>NUMERO</b>	DP07423824B0002	E 64	UH	bleues
<b>RECU LE</b>	03/01/2023			138A-140L
<b>NOM</b>	JUILLARD Etienne			
<b>LIEU</b>	93 route de la Chapelle			
<b>OBJET</b>	<b>Rénovation garage</b>			
<b>NUMERO</b>	DP07423824B0003	AB 421	UC	bleue 64A
<b>RECU LE</b>	17/01/2024	457-455		
<b>NOM</b>	FAVRE René			
<b>LIEU</b>	48 impasse de la Grangia			
<b>OBJET</b>	<b>Clôture + portail</b>			
<b>NUMERO</b>	DP07423824B0004	AI 419	UC-N	bleue 52A
<b>RECU LE</b>	17/01/2024	414-416		rouge 154X
<b>NOM</b>	RICHARD Christophe			
<b>LIEU</b>	60 route du Jourdil			
<b>OBJET</b>	<b>Transfo fenêtre en porte fenêtre</b>			

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUi	ZONE PPR
<b>NUMERO RECU LE</b>	CU07423823B0141 21/12/23	G 311	A-N	bleue 52A rouge 154X
<b>NOM</b>	NOVALPS			
<b>OBJET</b>	Cu de simple information			
<b>LIEU</b>	Sur le Crêt			
<b>NUMERO RECU LE</b>	CU07423823B0142 29/12/23	G 876-1058 1060-1062	UT	bleue 52A
<b>NOM</b>	NOVALPS	1064-1066		
<b>OBJET</b>	Cu de simple information	1068-1071		
<b>LIEU</b>	110 route de la télécabine			
<b>NUMERO RECU LE</b>	CU07423824B0001 08/01/2024	AE 330 à 335	UB2-N	bleues 64A-67L rouge 58Y
<b>NOM</b>	Me BAUD			
<b>OBJET</b>	Cu de simple information			
<b>LIEU</b>	2230 route des Grandes Alpes			
<b>NUMERO RECU LE</b>	CU07423824B0002 08/01/2024	AB 626 à 628	UH	bleue 64A
<b>NOM</b>	Me DERDLIAN			
<b>OBJET</b>	Cu de simple information			
<b>LIEU</b>	600 route de l'Abbaye			
<b>NUMERO RECU LE</b>	CU07423824B0003 11/01/2024	B 735	N-UH	bleues 38A-43G
<b>NOM</b>	NOVALPS			
<b>OBJET</b>	Cu de simple information			
<b>LIEU</b>	Le Bas Thex			

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUi	ZONE PPR
<b>NUMERO RECU LE</b>	CU07423824B0004 11/01/24	AE 262	UH	bleue 66B
<b>NOM</b>	NOVALPS			
<b>OBJET</b>	Cu de simple information			
<b>LIEU</b>	640 route du Péage			
<b>NUMERO RECU LE</b>	CU07423824B0005 11/01/24	AE 480	UH	bleue 66B
<b>NOM</b>	NOVALPS			
<b>OBJET</b>	Cu de simple information			
<b>LIEU</b>	Route du Péage			
<b>NUMERO RECU LE</b>	CU07423824B0006 11/01/2024	AE 525	UH	bleues 66B-64A
<b>NOM</b>	NOVALPS			
<b>OBJET</b>	Cu de simple information			
<b>LIEU</b>	680 route du Péage			
<b>NUMERO RECU LE</b>	CU07423824B0007 11/01/2024	G 1107	UC	bleue 52A
<b>NOM</b>	NOVALPS			
<b>OBJET</b>	Cu de simple information			
<b>LIEU</b>	51 impasse de la Chenalettaz			
<b>NUMERO RECU LE</b>	CU07423824B0008 18/01/2024	E 239	UC	bleue 139B
<b>NOM</b>	Alpine 3V notaires			
<b>OBJET</b>	Cu de simple information			
<b>LIEU</b>	24 route du Plan de Lesse			

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUi	ZONE PPR
<b>NUMERO</b> <b>RECU LE</b> <b>NOM</b> <b>OBJET</b> <b>LIEU</b>	CU07423824B0009 18/01/24 Alpine 3V notaires cu de simple information La Ville	E 241	UC-UH	bleue 139B
<b>NUMERO</b> <b>RECU LE</b> <b>NOM</b> <b>OBJET</b> <b>LIEU</b>	CU07423824B0010 18/01/24 Me DERONT cu de simple information 110 route de la télécabine	G 876-1058 1060-1062 1064-1066 1068-1071	UT	bleue 52A

Estelle COUDERT présente les DIA, déclaration d'intention d'aliéner, en cours. Aucune décision de préemption n'est prise par les élus.

Les dossiers suivants ont été signés :

DOSSIER	DEMANDEUR	LIEU DIT	OBJET	DECISION + DATE
CU23B120	DODDS Julian	Route de Sous St Jean	Habitation	ACCORD 15/01/24
CU23B121	DODDS Julian	Route de Sous St Jean	Habitation	ACCORD 15/01/24
CU23B131	MUFFAT Jean-Marc	120 allée du Plan d'Avoz	Maison	ACCORD 16/01/24
CU23B134	COTTET PUNEL Jean-François	Plan du Milieu	Construction 1 ou plusieurs maisons	REFUS 23/01/24
DP23B40	WILSON James	73 route de la Villaz	Extension maison	Rejet tacite 23/01/24
DP23B44	DORIOZ Jean Michel	635 route du Jourdil	Panneaux photovoltaïques	Rejet tacite 30/01/24
DP23B49	PREMAT Jean	417 route d'Essert la Pierre	Piste accès au chalet	Rejet tacite 30/01/24
DP23B63	PREMAT Jean	Route du Plan de Lesse	Abattage arbres sur remblaiement à réaliser	REFUS 19/01/24
DP24B02	JUILLARD Etienne	93 route de la Chapelle	Rénovation garage	REFUS 30/01/24
MO/PC 17B22 AT23B02	SCI TERD'AULPS	Route des Grandes Alpes	Modif. Changement destination locaux	ACCORD 19/01/24

## QUESTIONS DIVERSES

### 50 ans de la station – samedi 27 janvier

Sophie COTTET regrette que cet évènement ne fût pas ouvert à la population. Elle ajoute que les commerçants de la Commune n'étaient pas invités. Elle aurait préconisé une fête populaire. Rébecca VERMANT confirme que des entreprises locales étaient déçues de ne pas être invitées, tout comme des habitants de la Commune.

Le Maire répond qu'on ne pouvait pas accueillir toutes les personnes qui étaient sur la station à ce moment. Il ajoute que la journée s'est très bien passée.

### Championnats du Monde Junior de ski

Le Maire confirme que les manches de géants femmes et hommes sur la station se sont très bien passées. Il ajoute que des coupes de FIS sont organisées pendant ces 2 jours.

### Chalet alpage Chaux de vie - Graydon

Le Maire informe les élus qu'il va recevoir des plans d'un chalet en remplacement du chalet de berger qui doit être hélitreuilé à chaque saison.

Il réunira la commission alpage pour discuter du projet avant présentation au Conseil.

### Réunions de préparation du budgets 2024

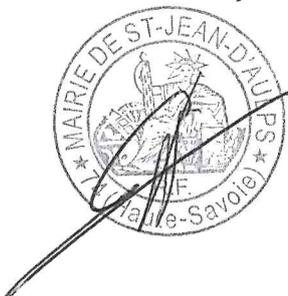
Le Maire propose, comme les années précédentes, d'organiser 2 réunions, les 4 et 11 mars à 20h, pour préparer les budgets avant le vote lors du Conseil du lundi 18 mars.

### Projet OAP de Plan Milieu

Yves DELALE interroge le Maire sur l'avancée de l'OAP de Plan milieu. Rébecca VERMANT répond que le travail sur les modifications du PLUi-H, notamment le règlement, sont en cours de finalisation. Elle ajoute qu'il y aura bien deux constructeurs ; Villes et Villages et Duval.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : lundi 18 mars 2024**

Le Maire,  
William CHALENÇON



Le Secrétaire de séance,  
Sylviane COTTET DUMOULIN

